

# GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis

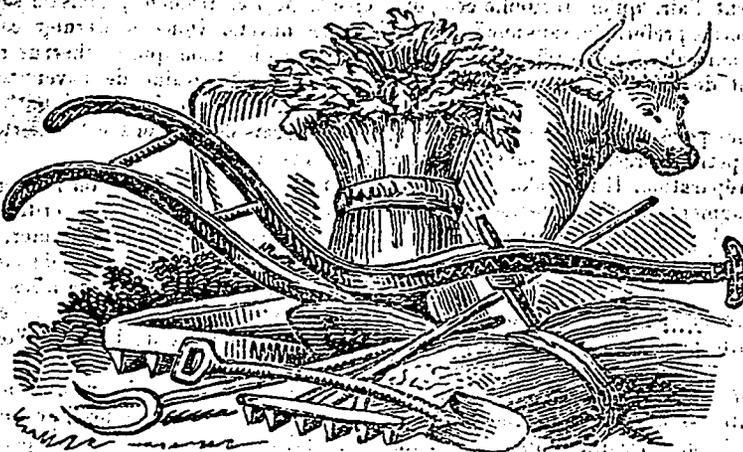
Editeur-Propriétaire

FIRMIN H. PROULX

A qui toutes lettres concernant l'administration de la Gazette, et les demandes pour abonnement devront être adressées franco.

L'abonnement est de \$1 par an, payable d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

L'avis de discontinuation doit être donné par écrit à ce Bureau un mois d'avance. Les arrérages devront avoir été payés, sans quoi l'abonnement sera censé continuer, malgré le refus de la Gazette.



Rédaction.

Toutes lettres, correspondances, concernant la Rédaction, devront être directement adressées

FIRMIN H. PROULX.

ANNONCES :

1ère insertion, 10 cts. la ligne ; 2me insertion, etc. 3 cts. par ligne.

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Que ceux qui désirent s'adresser aux cultivateurs annoncent dans notre Gazette agricole.

Si la guerre, est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

## SOMMAIRE :

**Causerie agricole :** Le sang comme engrais.—Poissons employés à la fumure des terres.—Les os utilisés comme engrais.

**Revue de la Semaine :** Jubilé de l'année sainte ; encyclique de Notre-Saint Père annonçant le Jubilé.—Rapport du Comité des statistiques hygiéniques et mortuaires présenté à la Chambre Provinciale par le Dr. P. LaRue.—Le repatriement ; résolutions présentées à ce sujet par l'honorable M. Garneau.

**Sujets divers :** Délibérations du Conseil d'Agriculture de la Province de Québec.—Le Comité de l'agriculture et de l'Assemblée Législative de Québec.

**Petite chronique :** La loi des écoles du Nouveau-Brunswick ; conséquences : l'emprisonnement des prêtres et le meurtre.

**Recettes :** Moyen facile de prévenir les fourmis chez les bêtes à laine.—Colle pour la faïence.

Achez vos arbres fruitiers chez M. Dupuis.—Voir l'annonce.

## CAUSERIE AGRICOLE

### LE SANG EMPLOYÉ COMME ENGRAIS,

(Suite)

L'absorption du sang à l'aide de la terre chauffée est tout-à-fait à la portée des cultivateurs qui, généralement, ne peuvent se procurer cette matière précieuse qu'en faibles quantités. Un des mérites de l'emploi du sang avec de la terre séchée au four, c'est de conserver tous les principes utiles contenus dans le sang, alors que par d'autres préparations on élimine toujours une partie des éléments constitutifs, ce qui en diminue la richesse et la valeur comme engrais.

La terre convenablement desséchée est très-absorbante et s'empara rapidement du liquide animal, en outre, rendue

porouse par l'action de la chaleur, elle est apte à opérer la condensation des produits gazeux.

Voici, ce qu'écrivit M. P. Joigneaux, sur l'emploi du sang comme engrais :

« Le sang est un engrais très-riche, très-énergique et d'assez longue durée. On aurait donc tort de le perdre, et cependant, on en perd plus qu'on ne pense dans les boucheries de campagne. Les cultivateurs de profession savent à quoi s'en tenir là-dessus, mais ils savent de même que, dans la plupart des cas, ils perdraient à recueillir cet engrais un temps que celui-ci ne paierait pas toujours. Mettons les choses au mieux, et supposons, si vous le voulez, qu'il soit aisé de s'entendre avec les bouchers et d'avoir à bon compte, de fois à autre, des futailles pleines de sang, la plus grosse difficulté restera à lever. Comment l'emploierait-on ? Le premier moyen consiste à bien mélanger le sang liquide ou en caillots avec de la terre ;—mais vous savez que l'on a toutes les peines du monde à défendre les composts de cette nature contre les chiens !—Le second moyen consiste à faire chauffer fortement de la terre au four et à la mélanger avec le sang, à raison de soixante-quinze à 100 gallons de terre par vingt-cinq gallons de sang ;—mais combien trouvera-t-on d'individus disposés à entreprendre ce travail ? Le troisième moyen, qui est du ressort de l'industrie, consiste à dessécher le sang, à le pulvériser et à le conserver en lieu sec jusqu'au moment de s'en servir. Ce moyen ne saurait donner des résultats avantageux dans une ferme. »

Le sang convient principalement aux terres argiluses et froides ; toutefois, il est certain qu'il produirait de bons effets dans les terres légères si l'on avait la précaution de l'y répandre par un temps humide.

### POISSONS EMPLOYÉS À LA FUMURE DES TERRES.

Dans les contrées maritimes où abondent les poissons, on en tire un excellent parti en les faisant servir à la fumure des terres arables. A la Martinique et à la Guadeloupe, on